

Projet associatif du Pic Vert

Pour les 3 prochaines années

Dans le contexte actuel d'extrême gravité de la crise écologique mondiale et en respect des objectifs des statuts de notre association, nous avons décidé de réfléchir collectivement et de définir de nouvelles modalités d'actions afin de participer concrètement et efficacement à la sauvegarde de la Vie.

Au fil de trois années, notre démarche pour le projet associatif, prenant en compte les évolutions sociétales et les urgences environnementales, nous a naturellement conduits à réfléchir sur 3 thèmes en lien direct avec les buts statutaires de l'association :

Éducation à l'environnement

Mesures de protection et de gestion

Devenir un acteur local de référence

Un autre thème nous est apparu essentiel, qui concerne plus spécialement les moyens :

Développer une communication en interne et vers l'extérieur

Rappel des statuts du Pic Vert :

ARTICLE 2 : Buts

Cette association a pour buts :

- A- D'éduquer, de sensibiliser à la connaissance et à la protection de l'environnement naturel et urbain par des actions pédagogiques.
 - B- La protection de l'environnement, de la faune, de la flore, des sites et des paysages. La défense de la qualité de la vie et la lutte contre les pollutions et nuisances.
 - C- De collaborer, pour la réalisation de ces buts, avec des partenaires tels que les collectivités locales, les mouvements d'éducation, les associations de protection de la nature et de l'environnement, les administrations.
 - D- D'introduire tout recours en justice et de se faire éventuellement représenter devant les tribunaux, dans les buts de défendre tous les intérêts liés aux objectifs défendus par l'association.
- L'association pourra utiliser tous les moyens légaux disponibles pour ces actions.

Sur ces thèmes, les propositions qui suivent seront soumises au vote de l'Assemblée Générale. Si elles sont approuvées elles serviront de base à nos orientations et à nos actions pour les 3 années à venir. A partir de là nous aurons à mettre en œuvre les méthodes de travail, à choisir les projets et à nous doter des moyens nécessaires pour atteindre nos objectifs précisés et actualisés.

Éducation à l'environnement

1- Éducation à l'environnement auprès de publics scolaires

(de la maternelle au lycée).

Cette orientation s'inscrit dans l'activité du Pic Vert depuis de nombreuses années avec un salarié dédié à cette mission, et nous souhaitons la développer. Cet axe est prioritaire car nous souhaitons permettre à des citoyens en devenir d'acquérir des connaissances, d'aiguiser leur regard sur les enjeux environnementaux pour devenir acteurs.

Devenir personnes ressources pour les établissements.

Développer un partenariat avec l'éducation nationale et notamment avec la référente environnement pour l'Académie,

Développer un partenariat avec le ministère de l'agriculture dans le cadre des éco-délégués dans les établissements agricoles.

Moyens :

- *Mise en place d'un groupe de réflexion (adhérents et salariés) pour la création d'un parcours pédagogique de la maternelle au lycée. Une fois le parcours rédigé, nous le présenterons aux acteurs de l'éducation nationale et du ministère de l'agriculture afin de créer de nouveaux partenariats.*
- *Temps de rencontres/échanges avec des enseignants déjà engagés dans cette démarche et des jeunes volontaires comme éco-délégués dans les collèges et les lycées.*

2- Implication des adhérents dans l'éducation à l'environnement.

Développer nos actions et ainsi sensibiliser un public plus large.

Etre en soutien aux actions des salariés.

Répondre aux attentes des adhérents.

Mettre en place des voyages ouverts aux adhérents dans les 3 années à venir pour la formation, la mise en place de partenariats, le partage de connaissances et la cohésion entre les adhérents.

Moyens :

- *Poursuivre le recensement des compétences des adhérents. Recenser également les besoins et les envies de formation des adhérents participants.*
- *Valoriser leurs compétences et/ou leur expertise.*
- *Le Pic Vert peut prendre en charge des frais de formations ou de déplacement si nécessaire à la réalisation de ses projets.*
- *Poursuivre la diffusion aux adhérents des informations relatives aux formations proposées par d'autres structures.*
- *Remettre en place l'école de la nature existante auparavant pour la formation des adhérents.*

Mesures de protection et de gestion

Poursuivre notre action d'acquisitions foncières d'espaces naturels à protéger et restaurer

Poursuivre notre stratégie environnementale / écologique, dans les 2 directions complémentaires, naturaliste et environnementale.

Garder un équilibre entre les activités environnementales et naturalistes.

Former les naturalistes aux questions environnementales et vice versa.

1- Restaurer la biodiversité en plaine de Bièvre.

Participer à un projet global sur la plaine de Bièvre avec une action plus appuyée sur notre secteur qu'est la partie Est.

Le grand projet « plaine de Bièvre » est une action prioritaire de notre projet associatif, avec un enjeu important.

Moyens :

- *Prendre contact avec tous les protagonistes (préfet, Chambre d'agriculture, FDSEA, associations, FNE 38, SAFER ...) individuellement en proposant le projet dans sa globalité.*
- *Réunir tous les protagonistes dans une concertation pour parler de ce projet (accepté au préalable).*
- *Travailler collectivement pour arriver à l'aboutissement du projet.*
- *Créer une équipe qui suivrait ce projet.*

Se placer en soutien des agriculteurs dans le changement. Mettre en place une convention avec les agriculteurs : ils y gagnent une meilleure image auprès du grand public. Ils y gagnent notre aide pour gérer au mieux leurs terrains, leur production, dans des conditions plus convenables.

On y gagne leur « sympathie » ce qui pourrait aussi nous aider dans notre démarche de maîtrise foncière.

Moyens :

- *Les moyens mis en place (dans le projet d'acquisition foncière), auront permis la mise en œuvre d'un dialogue avec le monde paysan qui permettra une convergence des intérêts entre le monde agricole et le monde de la protection de l'environnement.*

2- Evolution du nombre d'adhérents

Garder une croissance constante du nombre d'adhérents sur les 3 ans (847 fin 2019).

Moyens :

- *Penser que l'adhésion à une association peut être un cadeau pour n'importe quelle occasion.*
- *Mettre le bulletin d'adhésion sur le calendrier du Pic Vert.*

3- *Avoir plus d'activités dans le Nord de notre territoire*

Être présents sur l'ensemble du territoire.

Moyens :

- Développer des activités dans ces territoires :
- *Conférences.*
- *Sorties.*
- *Manifestations locales.*
- *Chantiers.*

4- *Continuer les chantiers.*

Continuer à créer du lien social en organisant les chantiers dans une ambiance conviviale.

Moyens :

- *Rester en adéquation avec la veille écologique.*

5- *Cabanes d'observation : action à maintenir*

Pérenniser notre position de leader français dans la conception de cabanes d'observation non-dérangantes pour la faune.

Moyens :

- *Continuer à communiquer sur les créations réalisées par l'association et promouvoir le concept.*

6- *Réflexions sur l'avenir du local de l'association*

Afin qu'il soit en adéquation avec nos ambitions.

Devenir un acteur local de référence

1- *Poursuivre nos partenariats avec les collectivités et développer les partenariats privés.*

Doit-on se limiter sur les partenaires en fonction de leur activité ? Non, dans la mesure où la proposition permet de donner du sens à l'action sans pour autant censurer notre esprit critique. L'association ne doit pas se sentir contrainte par ses partenaires. Pour cela toute convention doit inclure un paragraphe garantissant la liberté d'action et d'expression du Pic Vert.

Rester un acteur local fort en maintenant notre présence dans les instances locales. Se tenir informés des projets locaux, apporter nos valeurs et participer aux débats.

Moyens :

- *Pour cela rechercher et former des adhérents volontaires.*
- *Les rassurer sur leurs compétences et les aider à construire leur argumentation par la formation qui leur sera donnée.*
- *Elaborer une charte du représentant du Pic Vert pour guider les interventions des adhérents volontaires.*
- *Un accompagnement est indispensable afin de leur faire connaître le contexte du sujet abordé.*

2- *Influencer FNE 38 sur les sujets prioritaires à traiter.*

Demander une prise en charge des problématiques relevant de ses compétences.

Moyens :

- *Aller au-devant des instances agricoles (Chambre d'agriculture et syndicats agricoles...) pour proposer des projets communs sur l'évolution des pratiques agricoles.*
- *Veille écologique : obtenir de FNE38 le traitement de nos actions en justice. La Fédération doit assumer ses responsabilités en matière d'accompagnement juridique des associations.*

3- *Vérifier l'efficacité de nos actions d'éducation à l'environnement.*

Construire une étape d'évaluation en mettant en place des outils tels que :

Moyens :

- *Système de questionnaire aux bénéficiaires. Demander de façon explicite les améliorations à apporter à la prestation.*
- *Interroger les parents pour avoir des retours sur ce que les enfants ont retenu.*
- *Demander aux participants ce sur quoi ils peuvent s'engager dans l'avenir pour participer.*

4- *Mettre en valeur cette évaluation en communiquant sur les résultats en interne et en externe.*

Développer notre communication en interne et vers l'extérieur

1- Avoir une communication efficace en interne comme en externe

- Réactiver la commission Communication : actualiser sa mission (feuille de route) ; appel aux adhérents.
- Renouveler le site internet : évaluer et définir le budget ; rédiger/actualiser le cahier des charges ; solliciter des adhérents pour mettre en ligne (pas de rédaction de contenus, seulement apports des contenus).
- Améliorer la lettre électronique : faciliter le lien avec le site internet ; différencier la lettre électronique hebdomadaire et mensuelle (visuellement).
- Mettre en place une foire aux questions.
- Mettre en place une boîte à idées.

Résultats à atteindre :

- Un site facile à utiliser (sur la partie technique).
- Un site facile à alimenter (pour les mises en ligne des contenus).
- Un site accessible à tout le monde (adhérents et grand public).
- La constitution d'une équipe pour mettre en ligne les contenus sous la responsabilité du CA.

2- Mettre plus en valeur les projets / actions de l'association

Pour les faire connaître et les soutenir jusqu'au bout.

- Améliorer les moyens déjà en place : conférences, stands, manifestations, ateliers, etc.
- Créer un outil audiovisuel de présentation de l'association
- Former des ambassadeurs du Pic vert
- Communiquer davantage sur les réseaux sociaux (Facebook, etc.)
- Communiquer davantage avec les médias (journaux, télé, radio, etc.)
- Définir une liste de priorités : les grosses campagnes *Pesticides non merci* (inclus coquelicots), *Réduction du gaspillage alimentaire*, *Sauvons les sols*, *Neutralisons les pièges mortels pour la faune*, le Plan climat du Pays voironnais (PCAET), *Réduisons nos déchets*, *Observer et photographier sans déranger*,
- Faire connaître les décisions du CA aux adhérents.

3- Développer la communication en externe

Avec les médias, les collectivités, les entreprises et les agriculteurs.

- Contacter les nouveaux médias, mettre à jour les fichiers presse.
- Présenter les projets et les valeurs de l'association aux entreprises.
- Prendre contact avec la CCI .

Synthèse validée à l'unanimité des présents par le Conseil d'Administration du 8 janvier 2020.